



Différencié

Le premier degré différencié

Le premier degré différencié est uniquement accessible aux élèves qui n'ont pas leur CEB et qui ont soit suivi une 6^{ème} année primaire, soit 12 ans au moins (au 31 décembre de l'année en cours).

Il vise prioritairement à conduire les élèves à la maîtrise des compétences de la fin de la deuxième étape du continuum pédagogique (6^{ème} année primaire).

La grille horaire tient compte de l'importance accordée à l'acquisition des compétences de base, particulièrement en français et en mathématiques tout en accordant une souplesse suffisante pour permettre une adaptation aux spécificités des élèves de ce premier degré différencié.

L'objectif principal de ce premier degré différencié est donc avant tout de permettre aux élèves qui ne sont pas porteurs du Certificat d'Etudes de Base (CEB) de l'acquérir.

GRILLE HORAIRE 1D – 2D

Religion	2h
Formation de base français	9h
Formation de base mathématiques	6h
Etude du milieu	2h
Sciences	2h
Langue Moderne 1 (Ndls)	2h
Education Physique	3h
Métiers de l'alimentation	2h
Education Plastique	2h
Travaux sur ordinateurs	2h



1^{er} Degré
Différencié



**INSTITUT NOTRE-DAME
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

Rue de Bruxelles, 97
6220 FLEURUS

Tél : 071/82.31.80 - Fax : 071/82.31.82

<http://www.indfleurus.net>

E-Mail : info@indfleurus.net